



Ville de
SURY LE COMTAL
Loire

SURY'Quoi

Novembre 2022 - Magazine municipal



RECENSEMENT
PAGES 4-5

DOSSIER
HISTOIRE : PAGES 22-25

VIE ASSOCIATIVE
PAGES 28-38



ÉTAT CIVIL

DU 16 JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2022

NAISSANCES BIENVENUE !

ACOSTA Tiago, Vincent
APAYDIN Nisa
ARICAN Zeynel, Azad
BEN KHEDHER Elyas
BERNE Léna, Angéla, Marie
BLACHIER MERSEL Mikhaïl
BOUCHET Loan
BROCHART DRIOL Maël
DOS SANTOS Liyana, Maria, Christelle
DUSSAC Louis, Claude, Jean
FARA Yohan
FAYE Lonny, Diego, Maxens
FRAPPA Maloé
JACQUOT Loevan, Gabriel, Jacques
MANCEBO MOREL Liam
ROBERT Joseph, Louis
ROCHE Lisandro, Raphaël
ROCHE Mattéo, Pietru
VIALLOH Sohan, Patrick, José
WEISS Camélia, Dalia, Odette

DÉCÈS CONDOLÉANCES

BOUCHET Bernard, Jean
BOURG née LIOTIER Marie, Thérèse
CHAUDRON Robert, Marcel, Eugène
CHOMIER née NEYRET Marie-Louise,
Mathilde
DILANI Christophe, Raymond,
Maurice
DUPORT Xavier, Pierre, Marie
FERNANDEZ-VICENTE José
FOURNIER née FOURNIER Jeanne,
Mathilde
GRANGE Henri, Ernest, Noël
JACQUEMOND Hélène, Annie
LAFAY Jean-François, Marie
MAISSE Albert, Pierre, Maurice
MAS François, Gérard
MICHELIN née TRÈVE Catherine,
Claudette
MONTMEAT née TARDY Martine,
Germaine

MOURIER née ROLLAND Paulette,
Michèle
PALABAUD André, Albert
RABOT née ROCHE Marie, Joséphine,
Alexandrine
VIGNAL née DESHORS Marthe,
Baptistine

MARIAGES FÉLICITATIONS !

BIANCHIN Romain, Gilles, Aristide et
COINTOT Tiffany, Samantha
BOLUSSET Pierre-Yves et GUÉ
Stéphanie
DELAYE Patrice et GROS Nadine,
Paule, Jeanne



AU REVOIR MARIE-THÉRÈSE BOURG

*Marie-Thé
nous a quittés cet été*

*Marcheuse infatigable et randonneuse
tenace, elle fut une des toutes premières
personnes à adhérer au club des
Marcheurs des Bords de Mare créé en 1992.*

*Elle fit ensuite partie du bureau du club pendant
vingt-deux ans et y occupa notamment le poste
de trésorière pendant dix ans. Ce dévouement
lui avait valu d'être récompensée par la
médaille de la ville de Sury en 2019.*

*A sa famille et ses proches, nous adressons
nos sincères condoléances.*

Éditorial



Chères Suryquoises, chers Suryquois,

L'année 2022 arrive tout doucement à son terme et le climat un peu plus rigoureux commence à s'installer. Il va donc falloir se vêtir chaudement à l'extérieur mais également à l'intérieur, car la température des bâtiments va être revue à la baisse. Économie oblige. Chacun sera mis à contribution : enfants, seniors, personnels, élus... et malgré toutes les dispositions et précautions qui seront mise en place, les budgets « énergies » vont sans doute s'envoler. Chaque fois qu'il sera possible de ne pas gaspiller inutilement, tout sera mis en œuvre pour y parvenir.

Nous maintiendrons, sans doute quand même, les illuminations mais peut-être dans un périmètre un peu plus recentré. Il faut tout de même garder un peu de joie de vivre après la morosité obligée que nous avons du subir pendant ces longs mois de Covid.

N'oubliez surtout pas l'automnale du livre les 19 et 20 novembre, ainsi que les animations du 8 décembre, pour ce qui concerne les rendez-vous communaux. Nos associations locales ne manqueront pas, elles aussi de vous convier à un certain nombre d'événements, jusqu'à la fin de cette année. Nous aurons sans doute l'occasion de nous croiser sur l'une ou l'autre de ces manifestations.

En attendant,

je vous souhaite à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Yves Martin

Magazine municipal

Dépôt légal : novembre 2022

- Tirage : 3 300 ex.
- Responsable de publication : Monsieur le Maire
- Rédaction / Photo : mairie, associations, établissements scolaires, journalistes, J. Clavier, Loire Forez Agglomération, Atelier Bidule
- Coordination : Infos municipales
- Création-Conception : Mairie
- Impression sur papier recyclé : Lucky Imprimerie St-Cyprien

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal
04 77 50 52 50
communication@ville-surylecomtal.fr

Communication

La commune ayant fait évoluer son contrat, la distribution du magazine comprendra désormais les boîtes mentionnant un « stop-pubs ». Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune :

www.ville-surylecomtal.fr

Téléchargez l'application d'info en temps réel : **Citykomi**



Prochain magazine

Date limite des articles :

19 décembre 2022
pour parution courant janvier 2023.
Il couvrira la période de février à avril.
(sous réserve de modifications)
Transmettre les articles par mail et les photos de bonne qualité (Éviter les photos de téléphones)
Cette date est impérative, passé ce délai, l'article ne sera pas publié.

Contact

bulletinmunicipal@ville-surylecomtal.fr



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'INSEE organise chaque année le recensement de la population en partenariat avec les communes. Pour les communes de moins de 10 000 habitants le recensement a lieu tous les 5 ans auprès de l'ensemble de la population et pour les communes de plus de 10 000 habitants le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de 8 % de la population.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour Sury-le-Comtal

le recensement doit avoir lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 où des agents recenseurs recrutés par la mairie et munis d'une carte tricolore se présenteront chez vous.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papier. Votre agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La commune vérifie que tous les logements ont bien été recensés.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

A QUOI ÇA SERT ?

1. Connaître la population française :

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Tous les habitants sont concernés quel que soit leur lieu d'habitation : logement, établissement (maison de retraite, internat de lycée, caserne, prison...), caravane, personnes sans-abri.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

2. Produire des chiffres de référence pour l'application des lois et règlements :

Des chiffres du recensement découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est

importante.

3. Prendre des décisions adaptées pour la collectivité :

Le recensement sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux...), à déterminer les réseaux de transports à développer, à guider les choix en matière de construction de logements...

4. Un outil pour les entreprises et les associations :

Le recensement permet également aux entreprises de connaître les caractéristiques statistiques de leur marché, mais aussi de la main-d'œuvre potentielle résidant dans la zone où elles envisagent de s'implanter.

Les associations utilisent les données du recensement pour connaître leur public ciblé et ses besoins.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil aux agents recenseurs et vous rappelons que répondre au recensement est obligatoire.

MA COMMUNE A moins de 10 000 habitants

SURY-LE-COMTAL



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale.



Puis je reçois sa visite.



Je remplis le questionnaire.



Par internet sur
le-recensement-et-moi.fr
avec mes codes personnels
remis par l'agent recenseur.



Je valide,
c'est terminé !



Si je ne peux pas
répondre en ligne,
j'utilise le questionnaire
papier.



L'agent recenseur repassera
sur rendez-vous pour
récupérer mon questionnaire
sous quelques jours.

VOTRE FRANCE SERVICES MULTISITES

ATELIERS NUMERIQUES

GRATUIT - SUR INSCRIPTION
NIVEAU DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE



Novembre

Découverte d'internet

Découvrir internet et ses dangers

- Mardi 15 novembre de 14 h à 16 h

Découverte de la boîte mail

Découvrir l'interface d'une boîte mail
Envoyer un mail, insérer une pièce jointe...

- Mardi 22 novembre de 14 h à 16 h

Ranger son ordinateur

Découvrir comment créer des dossiers,
enregistrer des documents ou copier des fichiers

- Mardi 29 novembre de 14 h à 16 h

Décembre

Découverte du smartphone

Découvrir les fonctionnalités du smartphone

- Mardi 6 décembre de 14 h à 16 h

Découverte du casque de réalité virtuelle

Découvrir un monde virtuel dans un casque en utilisant des jeux, des voyages, des jeux de réflexes

- Mardi 13 décembre de 14 h à 16 h

Café numérique - Communiquer avec ses proches

Découvrir Whatsapp ou autres applications de communication

- Mardi 20 décembre de 14 h à 16 h

Les agents de votre France services vous accompagnent aux horaires suivants :

- Mairie de Sury-le-Comtal : place de l'Hôtel de Ville • 04 77 50 52 50

lundi et mardi : 9h-12h et 13h30-17h

jeudi : 14h-17h - vendredi : 13h30-16h30

Contact : mfs.multisites@loireforez.fr

Plus d'informations : www.loireforez.fr

3 NOUVEAUX DIRECTEURS



Trois cadres ont rejoint l'effectif de la mairie, début septembre. **Clotilde Hurtado** qui occupera officiellement le poste de directrice des services techniques à compter du 8 novembre, après un temps de passation de dossiers avec l'actuel DST Philippe Roche, **Sandrine Bruneton** qui occupe le poste de directrice de la résidence autonomie Jacoline et **Nicolas Véronèse** qui est le nouveau directeur général des services (DGS).

Clotilde Hurtado (au centre)

29 ans, titulaire d'un Baccalauréat Études et économie de la construction et d'un BTS Construction bois, possède déjà une solide expérience en collectivité territoriale.

Elle a en effet travaillé aux services Patrimoine, services techniques et bâtiments à la ville de Saint-Étienne, à Loire Forez Agglomération puis à Forez-Est.

Cette jeune mère de famille ne devrait pas s'ennuyer au regard des chantiers importants en cours ou de ceux qui devraient débiter dans la commune. Elle se lance en parallèle un défi qui en dit long sur son dynamisme et sa motivation, celui de tenter le concours d'ingénieur territorial en 2023.

Nicolas Véronèse (à droite)

Il est venu à 42 ans à la fonction publique après un début de cursus d'études scientifiques. Il témoigne lui aussi d'une bonne connaissance du service public, et des collectivités territoriales.

Arrivé dans la Loire en 2008 avec son épouse, il est titulaire d'un Master Gestion des collectivités préparé à l'institut de Sciences politiques d'Aix-en-Provence.

Il a occupé plusieurs postes de DGS ou directeur général adjoint spécialité finances, dans des communes de 4 000 à 15 000 habitants.

Sandrine Bruneton (à gauche)

La volonté d'exercer une fonction où l'humain est au cœur de ma pratique professionnelle m'a conduite à reprendre mes études en septembre 2021 et à suivre le cursus de Master 2 en Management des Organisations de la Santé à l'université Jean Monnet à Saint-Etienne.

Avant de m'investir dans cette formation, j'ai exercé près de quinze années dans le secteur de l'édition publicitaire, puis douze années dans celui du spectacle vivant. Durant mon année de formation en alternance, j'ai occupé le poste de directrice adjointe à la résidence autonomie Quiétude au Chambon-Feugerolles. Cette année en immersion dans une structure équivalente à la résidence Jacoline n'a fait que conforter mon choix. Je suis très heureuse d'occuper aujourd'hui le poste de directrice de la résidence autonomie Jacoline. Et j'espère sincèrement que ce plaisir est partagé par les résidents et les résidentes que j'accompagne et découvre un peu plus chaque jour.

Mon souhait est de faire de Jacoline un écrin de bienveillance, de douceur et de moments de purs bonheurs partagés car n'oublions pas que le bonheur n'est pas réservé à la jeunesse. Comme on dit que vieillir c'est vivre alors soyons vivants !

● L'aménagement et la transformation de la Rue des Bruns

A la demande des riverains de la rue des Bruns une réunion s'est tenue en mairie pour décider du sens de circulation de cette voie. La très grande majorité des participants a donc demandé et acté d'inverser le sens de circulation.

La voie est donc désormais circulaire dans le sens 11 novembre / Thivel.

A noter que l'extrémité de la rue entre la rue Thivel et l'ancien portail du groupe scolaire rue des Bruns est en double sens. Un stop est implanté rue des Bruns pour laisser la priorité à la rue Thivel.

● Chemin de la Prairie

Dans le cadre du projet de construction de la salle d'animation, les élus ont trouvé judicieux d'engager la réfection du chemin de la Prairie dans sa section emprise entre le chemin des Chartonnes et l'accès arrière de l'usine Sicarev. Ainsi Loire Forez agglomération a confié les travaux à l'entreprise Colas.

La voie sera calibrée en moyenne à 5m70 et un trottoir sera réalisé du côté de la salle d'animation et de la salle Oxygène. Les travaux se sont déroulés entre le 17 octobre et le 4 novembre. Le coût des travaux est de 105 000 € TTC pris sur l'enveloppe voirie de LFa consacrée à Sury-le-Comtal.

● Pôle associatif

Les travaux de réaménagement de l'ex école maternelle du centre sont terminés depuis fin septembre. Le site est désormais ouvert aux associations. Quelques équipements ou finitions sont encore programmés en octobre.

Le coût de l'opération s'élève à 823 082.87 € TTC. Le projet a bénéficié des subventions de l'état 123 041 €, de Loire Forez agglomération (cercle vertueux) 15 000 € et du SIEL pour 20 000 €

● Salle d'animation

Les travaux de construction de la nouvelle salle des fêtes commencés en septembre 2021 se terminent.



Ainsi, malgré quelques petits retards d'approvisionnement et d'un décalage d'intervention d'entreprises la salle sera livrée en fin d'année.

Une demande a été faite auprès de la Sous-Préfecture et du SDIS afin que la commission de sécurité valide l'ouverture du bâtiment. Son inspection devrait s'effectuer entre le 5 et 9 décembre.



● Rue du 11 novembre, place du Champs de Mars et Place du 8 Mai

Ce projet très important, porté conjointement par Loire Forez agglomération, la commune, le SIEL et GRDF devrait entrer dans une phase active en février 2023.

Ainsi LFa a lancé la consultation des marchés de travaux (eau potable et assainissement) fin septembre.

Dès lors que l'entreprise retenue pour faire les travaux sera connue, une réunion publique sera organisée avec les riverains concernés.

L'objet de cette réunion sera d'expliquer la méthodologie d'intervention de l'entreprise et le phasage de l'opération.

Les travaux devraient commencer à partir du rond-point de la Mare. Pour ce qui est des travaux de remplacement de la canalisation de gaz et d'enfouissement des réseaux secs en traversées de voirie, ils s'intercaleront entre les différentes phases de travaux.

A ce jour le planning et le phasage ne sont pas établis. Pour ce qui est des aménagements de surface qui s'effectueront au second semestre 2023, ils feront l'objet d'une présentation aux riverains concernés.

● Retrait gonflement des argiles / classement catastrophe naturelle

Une partie du territoire de la commune est située sur des sols argileux classés en aléas «faible à moyen», par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

L'année 2022 ayant été particulièrement sèche, les sols se sont rétractés pouvant provoquer des dégâts aux constructions.

Face à ce constat, la collectivité a diffusé une information aux Suryquois le 30 août 2022 pour demander à ceux qui seraient concernés de les faire parvenir un courrier et des photographies des anomalies constatées.

Après 6 semaines de collecte la mairie a reçu 18 dossiers.

Ceux-ci viennent donc d'être transmis à la préfecture de la Loire avec un courrier du maire demandant le classement en l'état de catastrophe naturelle de la commune.

Le classement, via un arrêté interministériel, est de la compétence de l'état.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu nous informerons alors la population pour que les personnes concernées puissent entreprendre les démarches nécessaires auprès de leur assureur.

● Bilan des consommations énergétiques pour l'ensemble des bâtiments communaux

La collectivité adhère à la compétence optionnelle « SAGE » Service d'Assistance à la Gestion Énergétique proposée par le Syndicat d'Énergie de la Loire « SIEL ».

Leur travail donne lieu annuellement à la remise d'un rapport, celui de l'année 2021 fait apparaître une baisse de 18 % des consommations d'énergie entre l'année 2019 et 2021 (hors année 2020 étant une période COVID19).

Le ratio par habitant de la dépense énergétique est ainsi passé de 15 euros en 2019 à 13 euros en 2021.

Concernant le contexte économique et les coûts des énergies, des mesures «radicales» doivent être prises par la commune, pour limiter au maximum les consommations d'énergies.

Cela se traduit par la baisse des consignes de chauffage dans les bâtiments communaux (19°), l'extinction de certains éclairages à but esthétique, pour exemple : la façade de la mairie...

Cette situation nous amène à faire des efforts collectifs et appliquer des éco-gestes.

Une grande majorité des candélabres est équipée d'un système de baisse d'intensité 6 heures par nuit, une réflexion est en cours pour une extinction totale dans certains secteurs une partie de la nuit.

● Urbanisme

La commune est propriétaire de plusieurs immeubles et tènements immobiliers dans le centre bourg. Ces biens, partiellement ou totalement inoccupés, ne sont plus exploitables en l'état. En conséquence, la collectivité a lancé un appel à projets auprès de bailleurs et promoteurs en juin 2022 pour la création de logements sociaux, notre commune étant déficitaire dans le cadre de l'article 55 de la loi SRU.

A l'issue de cette consultation, un bailleur social a été retenu.

Il propose de réaliser environ 20 logements sociaux répartis en T2 et T3.

Le bailleur va désormais confier ces opérations à des architectes pour qu'ils effectuent les études de faisabilité et vérifient la compatibilité des projets avec les documents d'urbanisme et les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France puisque des sites se trouvent dans le périmètre de protection du patrimoine historique.

Nous espérons que ces opérations participeront à la revitalisation du centre bourg de notre commune.

● Information technique Collecte des sapins

La commune proposera 2 zones de collecte de sapins.

En effet, après chaque Noël nous rencontrons des sapins abandonnés sur les trottoirs.

Nous vous remercions de bien vouloir les déposer dans ces espaces dédiés du 26/12 au 22/01/2023 - Place du 8 Mai et Place de la Poste.

Ils seront broyés pour en faire du compost...

Ne laissez pas de plastique autour du pied.

● Remerciements Don d'une horloge

La commune tient à remercier la famille de M. Montcel pour le don d'un objet appartenant à la famille depuis plusieurs générations.

Il s'agit d'une horloge franc-comtoise fabriquée par la Maison Tillon à Sury-le-Comtal.

L'horloge est de style fermier, la couronne est en laiton et le cadran en émail. Elle date de 1860 environ.



Contacts utiles :

Compétences de Loire Forez agglomération

Eau potable :
eaupotable@loireforez.fr

Assainissement :
eauassainissement@loireforez.fr

Tél. horaires d'ouverture : 04 26 54 70 90
Tél. astreinte : 06 42 30 86 13

Autres prestataires

ENEDIS (sécurité/dépannage)
09 70 83 19 70 / 09 72 67 50 42

GRDF tout dépannage lié au gaz naturel
08 00 47 33 33



Repas de Noël



Le CCAS de Sury-le-Comtal propose **le jeudi 19/01/2023** un repas dans la nouvelle salle des fêtes de la commune. L'animation sera assurée par Michel Madeira et sa chanteuse Renée Barbier.

L'objectif est de permettre aux seniors de partager un moment chaleureux avec des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger en toute convivialité.

Cet évènement est réservé aux personnes suryquoises âgées de 70 ans et plus sur l'année 2022.

Les inscriptions sont possibles du 07 au 25 novembre 2022 auprès du CCAS, les matins entre 9h et 12h, avec un justificatif de domicile et une carte d'identité. Il est possible que l'inscription soit faite par une tierce personne. Pour cela, elle doit amener le justificatif de domicile et la carte d'identité de la personne concernée. Après cette date, aucune inscription ne sera possible.

Pour chaque foyer, 2 repas sont attribués.

Les conjoints qui ne remplissent pas les conditions peuvent toutefois partager ce repas moyennant une contribution financière de 32 €.

Les personnes accompagnantes (amis, voisins, enfants, petits-enfants... dans la limite d'une personne) ne relevant pas des conditions d'octroi règlent aussi leur repas soit 32 €.

Pour les conjoints et les accompagnants, le règlement se fait obligatoirement lors de l'inscription, par chèque à l'ordre du « Trésor Public » auprès du CCAS les matins entre 9h et 12h.

Après le 06/01/2023, sans règlement de la part de la personne, la réservation sera annulée.

En cas d'empêchement, les participants sont tenus d'en informer, avant le 06/01/2023, le CCAS (04-77-50-52-69), afin d'éviter toute

commande de repas inutile et le chèque ne sera pas encaissé.

Pour tout désistement ayant lieu entre le 06/01/2023 et le 19/01/2023, sauf cas de force majeur et sur présentation d'un justificatif, aucun remboursement ne sera effectué.

Aucun plan de table n'est établi, ni retenu, les participants étant placés au fur et à mesure de leur arrivée.

Les personnes ne désirant pas participer au repas, se verront attribuer un colis de produits alimentaires.

Colis de Noël



Le CCAS de Sury-le-Comtal propose aux personnes suryquoises de plus de 70 ans un colis de Noël, si elles ne participent pas au repas du jeudi 19/01/2023.

Pour cela, il faut s'inscrire auprès du CCAS les matins entre 9h et 12h entre le 07 et le 25 novembre 2022. Après cette date, aucune inscription ne sera possible.

Il existe deux types de colis soit pour une personne soit pour un couple qui remplissent les critères d'attributions.

La distribution des colis se fera à l'Espace Rencontre aux dates et horaires suivants :

- Lundi 19/12/22 de 9h-12h.
- Mardi 20/12/22 de 9h-12h.

Les personnes de la résidence Jacqueline seront automatiquement inscrites. Les colis seront distribués lors du repas de Noël prévu à la résidence.

Pour les personnes suryquoises résidant dans les maisons de retraite hors commune, un mail sera envoyé, courant octobre aux EHPAD pour connaître leur identité. Durant le mois de décembre, certains élus se déplaceront dans les différents lieux afin de distribuer les colis.

Mise à niveau du code de la route



Jeudi 27 octobre, le CCAS a organisé une mise à niveau de CODE et des explications concernant la conduite d'une VOITURE AUTOMATIQUE.

Cette prestation a été réalisée par l'auto-école Berger Suzanne et facturée au CCAS

Semaine bleue



Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS a organisé un déplacement en car à St Romain le Puy, pour un thé dansant avec Daniel Torti et sa chanteuse.

Le car a été financé par le CCAS qui a réuni 45 personnes.

Soutien financier

Le CCAS, ayant participé au financement du Dispositif Vélo Interactif, a été convié à la MRL pour sa présentation.

Le projet avait été présenté par l'association «Bien vivre» à la MRL, projet mis en place par Thomas Genoux professeur d'APA.

Ce dispositif concerne un vélo pour deux personnes avec un guidon pour ceux qui ne peuvent pas utiliser leurs jambes et à côté un pédalier pour ceux qui peuvent pédaler. Ils choisissent un itinéraire ou une destination qui défile sur un écran. Cela leur permet de voyager de leur fauteuil.



Blandine Vernay



Marlène Chauchat et Blandine Vernay sont les nouveaux agents en charge du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune.

Marlène Chauchat était déjà en charge de la direction du service à la population et la citoyenneté secondée par Blandine Vernay.

Marlène Chauchat



CONTACT élue

nicole.piney@ville-surylecomtal.fr
06 68 93 02 49
PINEY Nicole -adjointe CCAS

COORDONNÉES

Centre communal d'action sociale
Mairie Sury-le-Comtal
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES CCAS

ccas@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 69
Ouvert : Lundi de 9h15 à 10h45
Mardi de 14h à 15h45
Jeudi de 13h30 à 15h45



PRENEZ GARDE AUX ESCROQUERIES

Si des démarcheurs se présentent à votre domicile et se prétendent mandatés par la mairie, nous vous recommandons la plus grande prudence. **La mairie ne cautionne aucun démarchage commercial à domicile et vous recommande de ne signer aucun document.**

Dans le doute n'hésitez pas à contacter la police municipale au 04-77-30-01-48.



PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif de «Participation citoyenne» (voisins vigilants) est élaboré dans le but de lutter contre les cambriolages et les agressions. L'objectif est de se protéger les uns les autres.

En quoi consiste le dispositif «voisins vigilants» ?

Le dispositif est basé sur le principe du volontariat des riverains. Son application concrète se traduit par tout signalement de quelque chose d'anormal chez un voisin absent, d'un événement inhabituel et suspect dans le quartier ou sur la voie publique, avec les moyens modernes de communication afin de renseigner rapidement les forces de sécurité.

Quel est le but du dispositif ?

Le but du dispositif est de former un maillage de personnes volontaires dans l'ensemble des quartiers afin d'assurer une vigilance passive (dans le respect de la vie privée des concitoyens) sur des déplacements ou comportements suspects et ainsi faire diminuer les cambriolages, actes de délinquance, agressions ou même les décharges sauvages de plus en plus fréquentes sur notre commune.

L'idée est de bien se protéger les uns les autres. Le dispositif permettra également d'apporter de l'aide aux personnes âgées isolées en cas de besoin.

Le schéma d'intervention

Quand un voisin vigilant observe un fait suspect ou très inhabituel, il prévient par tout moyen de communication la gendarmerie ou la police municipale pour rapporter les éléments mémorisés : plaque d'immatriculation, signe distinctif, voisin concerné, coordonnées des témoins.

Le rôle des «Voisins Vigilants» se limite à avoir l'œil à de possibles déplacements anodins, à communiquer des renseignements, mais ils ne se substituent pas à la Gendarmerie Nationale ou à la Police Municipale.

Toute personne volontaire souhaitant participer, ou avoir plus de renseignements, peut prendre contact avec la Police Municipale (04-77-30-01-48) ou se rendre sur le site internet de la commune (ville-surylecomtal.fr).



CONTACT

Tél. 04 77 30 01 48

policemunicipale@ville-surylecomtal.fr

Permanences : mardis et jeudis de 9h à 12h

RÉSIDENCE JACOLINE DE SURY-LE-COMTAL

Notre résidence a changé de direction depuis le premier septembre.

Déjà de nouvelles initiatives ont été mises en place les après-midis :

JEUX de MÉMOIRE et ou/de SOCIÉTÉ

de 14h30 à 16h avec GOÛTER pour tous les résidents dans la salle du restaurant.

SEMAINE BLEUE

Jeudi 13 octobre quelques résidents se sont rendu à St-Romain-le-Puy grâce au CCAS pour participer à la semaine bleue et assister au thé dansant proposé.



Un bon moment de détente

RÉSIDENCE JACOLINE

16 Chemin des petites Sagnes - 42450 Sury-le-Comtal

Tél : 04 77 30 84 16 - accueil@residence-jacoline.fr

CMEJ SURY-LE-COMTAL



A PEINE LA RENTRÉE et déjà au travail

Depuis le mardi 13 septembre les 26 élu(e)s du conseil municipal des enfants et jeunes se retrouvent pour préparer leurs projets de l'exercice 2022/2023.

Différentes actions et projets seront menés cette année...

Le 22 octobre : une vente de brioches s'est tenue à Super U - ce sont 150 brioches qui ont été commandées et vendues. Merci à tous.

Courant novembre : ils vont préparer les cartes de vœux qui seront adressées aux personnes âgées dans les colis de Noël puis ils fabriqueront des décorations pour agrémenter le travail des espaces verts.

En collaboration avec le Surython et au profit du Téléthon, ils vont organiser deux actions :

Le 19 novembre : ils seront présents lors de l'inauguration de l'automne du livre du 19 et 20 novembre prochain à la salle des sports.

Le 3 décembre : soirée concert avec LC's (groupe pop/rock forézien) et un second groupe en attente de confirmation au moment de l'élaboration du bulletin. Il se déroulera au lycée Sainte-Claire à partir de 19H - Entrée 3 € à partir de 15 ans. Buvette - restauration rapide. Tous les bénéfices iront au Téléthon.

En décembre : ils seront associés à la municipalité pour l'organisation des animations du mercredi 8 décembre.

Le 6 janvier : ils participeront à la cérémonie des vœux.

Le 25 janvier, ils se rendront à la Résidence Jacqueline afin de passer un après-midi convivial pour présenter leurs vœux de bonne année. Ils partageront des chansons, des blagues et un goûter avec les résidents.

Nous les rencontrerons également lors des **cérémonies commémoratives**.

Ils se retrouvent en groupe ou tous ensemble les mardis de 18h15 à 19h15 pour les séances de travail.

Lors du conseil municipal du 6 octobre dernier il a été arrêté la modification du CME pour le passage en CMEJ (conseil municipal des enfants et jeunes). En effet, les jeunes peuvent ainsi rester membres du conseil pendant leur scolarité au collège mais également jusqu'au lycée.

Nous sommes heureux de compter parmi les enfants un groupe de 9 «jeunes» qui s'impliquent et s'intéressent à la vie locale.

Un clin d'œil à Evan qui entame sa 7^{ème} année avec nous et développe la partie communication au sein du conseil en créant des vidéos.

Sylvie Bonnet, adjointe en charge du CME

Les élu(e)s du CMEJ déplorent les actes de vandalisme que subissent régulièrement les personnages installés aux abords des écoles pour la sécurité des piétons.

Ce projet a été mené par les enfants pour la sécurité de tous et ils sont désolés de voir que pour certains le vandalisme c'est amusant...



LE 1^{ER} FESTIVAL DE MUSIQUE DU SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022

Le 10 septembre dans le magnifique parc du château, propriété de M. et Mme DE VAUX a été organisé par la commune et pris en charge par un élu, un festival de musique de 10h à 22h30 sans interruption.

Cette prouesse a été possible grâce à l'implication de 13 associations suryquoises (dont le Comité des Fêtes porteur du projet), qui ont assuré la gestion des billetteries et des stands de restauration, mais aussi grâce à la mobilisation des agents municipaux (service communication et service technique) dans une ambiance conviviale très appréciée.

Le département, la commune et les sponsors ont apporté un soutien financier.

Ainsi, 10 groupes musicaux de genres différents se sont produits tout au long de la journée sur 3 scènes pour le plus grand plaisir des spectateurs venus les écouter et pour certains, danser (517 entrées payantes ont été comptabilisées).

Nous remercions vivement le public pour l'intérêt porté à cette manifestation.

Une réunion présentant le bilan a été organisée le 26 septembre suivi d'un moment de convivialité autour d'un apéritif afin de remercier tous les participants.

Comme convenu, l'intégralité des bénéfices sera redistribuée au prorata du temps de présence des bénévoles des associations participantes.

Une réflexion est engagée pour une éventuelle 2ème édition...



Jean-Marc Boasso,
adjoint à la vie associative



Le pôle associatif

Depuis le lundi 19 septembre, les associations Suryquoises ont pu intégrer le nouveau pôle associatif «Jacques Clavier» situé 1C rue des grands jardins (ex école maternelle du centre).

Ainsi la MJC, le Club de l'Avenir (section dessin et anglais), l'UNRPA, le comité de jumelage (cours de Portugais), le Comité des Fêtes, les Marcheurs des Bords de Mare, l'ASSEN, les Riverains et Défenseurs du Béal, profitent de manière permanente de salles mises à leur disposition. Certaines associations disposent d'espaces de stockage pour leur matériel.

21 boîtes aux lettres ont été mises à disposition afin que le courrier soit centralisé dans cet espace dédié aux associations.

3 salles principales (dont 1 disposant d'une capacité de 120 personnes assises) peuvent être réservées gratuitement par toutes les associations, la demande doit être faite auprès de l'accueil de la mairie.

Un espace convivial extérieur couvert est prévu prochainement. Les locaux sont sous surveillance vidéo.

Sur proposition des élus et avec l'accord de M. Clavier Jacques, le pôle associatif a reçu la dénomination de «Pôle associatif Jacques Clavier».

Cette personnalité locale qui a œuvré toute sa carrière pour la commune et pour la promotion journalistique des associations locales méritait ce clin d'œil. Nous serons heureux de le recevoir pour l'inauguration officielle des locaux.

La municipalité remercie chaleureusement M. Clavier.



Espace Marc Timstit

C'est pendant la mandature de Roger DAMAS et à l'initiative de Marc TIMSTIT que furent installés dans un coin du jardin public des appareils de sport.

Cet endroit portera désormais le nom «d'espace de remise en forme Marc TIMSTIT». Suite au décès tragique de ce dernier en 2021, la municipalité actuelle a ainsi souhaité perpétuer le souvenir de celui qui occupa les fonctions de premier adjoint et qui géra les finances de la commune de 2008 à 2014 .



Élus et membres du personnel ont également été encouragés à participer en arborant le nœud rose, emblème de la campagne .



Octobre rose

Chaque année pendant tout le mois d'octobre, diverses manifestations sont organisées un peu partout en France dans le cadre de la campagne nationale « octobre rose », afin de sensibiliser l'opinion et de promouvoir le dépistage du cancer du sein.

La commune s'y associe depuis de nombreuses années en distribuant aux commerçants qui le souhaitent des kits comprenant des ballons à gonfler et des nœuds en tissu rose afin de décorer leurs vitrines.

Cette année encore les fenêtres de l'Hôtel de Ville ont été décorées de ballons et chaque soir la façade a été illuminée en rose.



ANIMATION DU 8 DÉCEMBRE

Rendez-vous le jeudi 8 décembre à partir de 16h00
dans le quartier du centre ville - Boulevard Orelu / Place du 8 Mai

Pour la seconde édition de cette animation vous pourrez retrouver les chiens de traîneaux, le manège pour les plus petits ainsi que divers stands (buvette, vin chaud, vente de marrons, crêpes, gaufres) grâce à la participation des élu(e)s du conseil municipal des enfants et jeunes et de quelques associations.

Nouveauté : une retraite aux flambeaux aura lieu avec un départ aux alentours de 19h. Les enfants présents se verront remettre un bâton lumineux pour le défilé. Il sera accompagné en musique par une Batucada.

Un marché de Noël sera également installé boulevard Orelu avec des producteurs (alimentaires et boissons).

La commune offrira à chaque élève de nos écoles un ticket soit pour le manège soit pour la balade en traineau.



Place du 8 mai vous pourrez découvrir les décorations de Noël avec le chalet du Père Noël. Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte prévue à cet effet, les lutins seront là pour répondre aux enfants.

Ils pourront également se prendre en photo avec le Père Noël qui sera là en personne....

Infos : communication@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 67



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Une réunion de restitution avec les référents de secteur s'est déroulée le jeudi 29 septembre 2022 à 18h30 afin de faire une synthèse des commissions de secteur en lien avec la rencontre auprès des habitants.

Grâce à nos rencontres entre juin et septembre 2022, ces réunions de secteur ont permis d'être au plus près des habitants.

Les trois grands sujets identifiés :

En troisième position : L'entretien de la commune – nettoyage des espaces (déjections canines)

En seconde position : L'aménagement des voiries (plantation des arbres, trottoirs, mode doux...)

En première place : La circulation, la vitesse, les incivilités...

Si vous souhaitez contacter les référents de secteur vous pouvez adresser un mail à : democratieparticipative@ville-surylecomtal.fr en indiquant vos nom et adresse pour transmettre votre message à votre référent.

+ d'infos 04 77 50 52 67
06 75 07 00 09 - 06 75 43 48 56

26^e AUTOMNALE DU LIVRE



Rendez-vous le 19 et 20 novembre - salle des sports

SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

en collaboration avec la commune et l'espace lecture Jean d'Ormesson de Sury-le-Comtal

UN THÈME : « A pied, à cheval, en voiture...ou à bicyclette »

PROGRAMME DU SALON

(non définitif)

Week-end 10h à 18h : Entrée libre.

Animations gratuites :

- Rencontre avec les auteurs et dédicaces...
- Ateliers d'écritures, de BD, d'illustrations
- Caricature avec Robert Chausse sur son stand toute la journée...
- Stand avec un simulateur de pilotage
- Les KAPLAS
- Stand Allianz assurance : quizz sur la sécurité et essai d'un réactiomètre.
- Stand du lycée Sainte-Claire sur les vélos électriques



SALON DU DISQUE ET DU VINYLE

UN PARRAIN : Pierre Rivory, un ancien coureur cycliste professionnel français.

INTERVENTION le dimanche à 11h30 au café littéraire

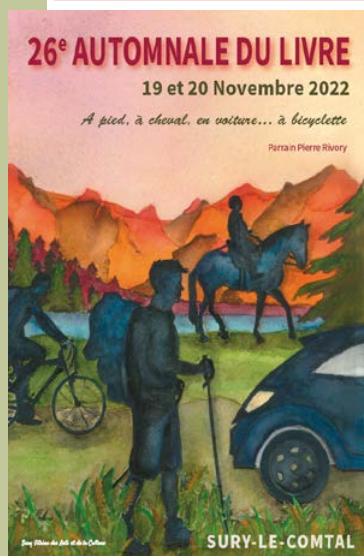
Pierre Rivory, coureur amateur puis professionnel, directeur sportif, entraîneur - éducateur, créateur de l'équipe professionnelle de Pélussin, fondateur de l'école municipale de Saint-Etienne, du Pôle espoirs et de l'Escel, tout en siégeant 12 ans à la commission jeunesse de la FFC. Il a pris sa plume pour écrire ses souvenirs et sa vision pour le cyclisme « Le sorcier du Pilat » (Les éditions de Phénicie).

SAMEDI 19 NOV.

- 10h30 ANIMATIONS
- 11h SÉANCE KAMISHIBAÏ
- 11h30 INAUGURATION de la 26^e édition avec annonce du thème 2023
- 15h ATELIER ILLUSTRATION
- 15h SÉANCE KAMISHIBAÏ
- 16h ATELIER BD
- 16h ANIMATIONS
- 17h ATELIER ILLUSTRATION
- 17h30 ATELIER ILLUSTRATION

DIMANCHE 20 NOV.

- 10h30 ANIMATIONS
- 11h SÉANCE KAMISHIBAÏ
- 11h30 INTERVENTION DU PARRAIN
- 13h30 ANIMATIONS
- 14h30 ATELIER D'ÉCRITURE
- 15h SÉANCE KAMISHIBAÏ
- 15h30 ATELIER ILLUSTRATION
- 15h30 ANIMATIONS
- 16h30 ATELIER ILLUSTRATION
- 17h ATELIER ILLUSTRATION
- 18h CLÔTURE de la 26^e édition



LES SCOLAIRES - LE 17 ET 18 NOV.

Plus de 1 600 écoliers, 300 collégiens et 100 lycéens sont inscrits pour participer aux 2 journées.

• Des rencontres avec des auteurs, illustrateurs, caricaturistes, des spectacles et des animations. Dans les écoles, dans le château de Sury-le-Comtal et la galerie d'art de la Porte du Cloître.

Du bois d'amour au jardin public

A la sortie de Sury-le-Comtal, en direction de Montbrison par la RD8, et après avoir franchi le pont sur la rivière la Mare, on arrive au lieu-dit «la Dévalla» avec son jardin public.

En ce lieu, il existait dès le 18ème siècle un très joli bois appelé « le bois d'amour » et qui était dit-on le rendez-vous des amoureux et aussi... des brigands qui détraquaient les promeneurs à la nuit tombée !

Ce bois d'amour était la propriété du châtelain, comme les terres environnantes, il devait disparaître vers 1920, laissant libre un vaste terrain longeant ce chemin de la Dévalla jusqu'à la route allant sur Montbrison qui suivait alors le cours de la rivière.

Ce terrain fût donné à la commune de Sury-le-Comtal avec l'idée de créer un jardin public. Les années passaient et le terrain devenait une véritable friche, des habitants y venant ramasser du bois.

Ce sera sous la municipalité de Pierre Jacquet (maire de 1947 à 1959) que fût mis à l'étude le projet de jardin public souhaité par le châtelain donateur du terrain.

Le 07 juin 1952, le service « architecture de jardins » des ETS Guy-Otin » de Saint-Etienne dressait « le plan du parc » de Sury-le-Comtal sous le crayon d'un paysagiste...

Ce parc occupait une grande partie du terrain de l'ancien bois d'amour.

Le tracé de la route à destination de Montbrison fût modifié et reporté plus à l'ouest, laissant ainsi la possibilité d'avoir un grand espace libre pour un parking très utile à l'entrée de la ville.

Ce parking pouvait être encore agrandi avec le terrain de l'ancien tracé de la RD8 rétrocédé à la commune par le département.

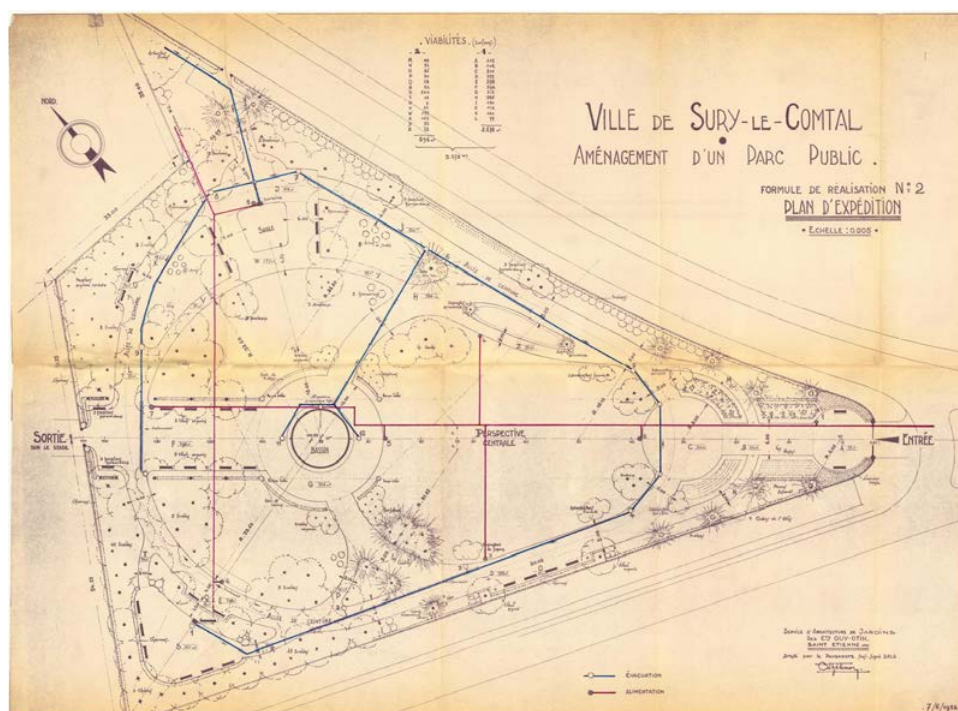


Il allait accueillir en 1973 (municipalité M. Salardon) la salle municipale polyvalente réservée plus spécialement aux sports mais qui devait être le théâtre de nombreuses fêtes et galas.

Dans son livre sur Sury-le-Comtal, sorti en 1958 Henri Ramet, architecte et adjoint au maire (municipalité Jordan de Sury dès 1900), note «un joli jardin a été créé depuis moins d'un lustre sur l'emplacement du bois d'amour».

Si l'on considère qu'un lustre équivaut à une période de 5 ans, on peut logiquement considérer que les travaux ont été terminés en 1954-1955.

Pelouse, massifs de fleurs, allées sablées, un bassin au centre du parc avec des poissons rouges et son jet d'eau, jeux pour les enfants, arbres d'ornement ...formèrent un merveilleux ensemble.



Le jardin public servit aux associations à l'occasion de rendez-vous festifs et à l'organisation de fêtes comme l'inter-villages avec les communes voisines, il a accueilli durant plusieurs années le feu d'artifice de la fête patronale.

Quant à son entretien, il fût confié aux agents communaux successifs en charge des espaces verts avec pour responsables Maurice Blanc d'abord puis Jacky Chaize et aujourd'hui Roland Barroux.

Ce fut une très belle réalisation utile aux Suryquois.



Le 25 mai 1957

Plusieurs réalisations municipales, en présence de hautes personnalités et sous la direction du maire, M. Jacquet furent inaugurées ce jour-là. Après avoir visité le square de la gare, la nouvelle rue Louis Boyer le cortège arriva au parking créé à la sortie de la ville et se rendit au jardin public.

Le 25 mai, c'était aussi la fête des mères, 200 enfants et leurs familles s'étaient rassemblés. 2 fillettes offrirent des fleurs au Sous-Préfet et le réveil Suryquois fut très applaudi.



Plan cadastral sous Napoléon

Jacques Clavier

Le domaine d'Aubigny

Au III^e siècle (entre 260 et 270 de l'ère chrétienne) des barbares envahirent la Gaule, dévastant et pillant le Forez ; sur leur passage des villas romaines occupées par d'importants personnages, Surus et Albinus, auraient été détruites. Leurs domaines portaient les noms de Suriacum et Albinicum.

Comme l'écrivit Henri Ramet, Albinicum, devenu Aubigny avait droit de cité dans le nouveau Sury.

Le fief d'Aubigny appartenait en propre aux comtes du Forez et c'est en 1367 que Renaud, gouverneur de la province, oncle et tuteur de Jean II, attribua à perpétuité «la rente noble d'Aubigny» à Jeanne des Sablières, veuve d'Etienne Espérons, notaire, et à sa fille Catherine et à ses héritiers, en récompense de services rendus au comte Jean II, «privé de raison» des suites d'une blessure reçue à la bataille de Brignais.

Pierre de Rochefort, fils du Bailli du Forez, époux de Catherine Espérons, devint le possesseur de cette rente, et, sans enfant, testa en 1400 en faveur de Jehan Duchet, notaire.

Passons sur les propriétaires successifs jusqu'à 1550, année où Ignace de la Rochefoucauld acquit la propriété.

Plus tard, le domaine élevé au rang de marquisat sous Jacques de la Veuhe, Seigneur de Sury, fut vendu à Joseph Mathieu Henrys, sieur de Chavassieu, pour affranchir le château et la terre d'Aubigny de toute servitude à l'égard de la Seigneurie de Sury.

Henri Ramet nous apprend encore que le «Livre de Catholicité» de la paroisse de Sury indique à la date du 25 octobre 1785, l'acte de mariage de Jeanne Louise Henrys d'Aubigny avec Casimir Abraham, comte de Damas, ancien capitaine des vaisseaux de sa majesté au département de Toulon.



La famille de Damas, fidèle à Louis XVI, devait laisser son nom dans la fuite du roi à Varennes. Un de ses membres, Gustave, alla combattre dans les armées du Shah de Perse, où il se fit tuer. Un autre s'exila avec Charles X.

On était alors sous le Directoire et la crise financière restait grave dans le pays. Pour y remédier l'État décida ainsi de mettre en vente les biens de l'Église et les biens des émigrés.

Les archives communales précisent que le 12 nivôse de l'an IV (2 janvier 1796) étaient mis en vente, par le receveur des Domaines de Saint Rambert, les métérées et fonds de réserve du sieur d'Aubigny «émigré».

Pour Sury, le marquis Gabriel Oswald Henrys d'Aubigny, c'était l'émigré ; il avait quitté la France dès 1790.

Après les scellés apposés sur la propriété et l'inventaire réalisé en présence de Jeanne Marguerite, sœur du marquis, âgée de 26 ans, la vente du mobilier (meubles et effets) fut fixée au 28 février 1793 et celle des terres et des bâtiments au 1er janvier 1796.

Le tout - château, 70 hectares de terrain, pièces d'eau, bois etc. - fut acquis pour 266 879 livres par un citoyen d'Irigny (Rhône), Jean Roux, rentier. Le domaine fut ensuite revendu en 1799 à Fropier de Cluny pour 61 200 livres (4 fois moins).

Sous la Révolution, le château fut en partie brûlé (l'aile Est et la chapelle).

Après la tourmente révolutionnaire, le Marquis d'Aubigny, de retour en France et dans le Forez, retrouva son domaine. Mais on ignore dans quelles conditions la famille Henrys le récupéra.

Enfin, à la suite d'un partage, le domaine fut attribué à Antoine Gaston Henrys, comte d'Aubigny, qui le vendit en juin 1888 à Monsieur Pierre Vallat, industriel stéphanois. La famille Henrys a donc possédé la seigneurie d'Aubigny durant près de 200 ans (1692- 1888).

Après la mort de son père, Antoine Vallat, dirigeant de l'Union Rubanière à Saint-Étienne, et son épouse, née Suzanne Combiér, héritèrent du domaine, prenant une part active à la vie locale.

En effet, Antoine pris la présidence du Cercle Amical - Club de l'Avenir - en 1929 au décès de Monsieur Jordan de Sury qui l'avait créé en 1908. Cette présidence dura jusqu'en 1945.

Quant à son épouse Suzanne, elle créa la section locale de la Croix-Rouge en 1919 et la présida jusqu'en 1962, et fut d'un grand dévouement à Sury pendant la guerre.

Le domaine d'Aubigny revint en 1970, à un neveu d'Antoine Vallat, fils de sa sœur Louise, Monsieur Pierre Bernard et son épouse. Les fermes modèles du domaine furent alors détachées du château.

Ayant pris la relève depuis 2006, Monsieur et Madame Laurent BERNARD continuent à assurer la vie du domaine d'Aubigny qui, comme nous venons de le voir, fait partie du passé historique de notre cité de Sury le Comtal.

Sources : Jacques Clavier



École élémentaire Simone Veil



Ce sont 277 élèves qui ont repris le chemin de l'école publique le jeudi 1er septembre. Répartis dans 12 classes du CP au CM2, l'année scolaire a débuté pour tous, avec des sourires, avec l'envie d'apprendre de nouvelles choses mais également, et peut-être bien en premier lieu, l'envie de revoir les copines et les copains et faire connaissance avec la nouvelle maîtresse ou le nouveau maître.



De nombreux projets vont jaloner cette année afin d'illustrer et de mettre en pratique les nombreux apprentissages vus en classe, ils seront accompagnés de sorties ou de mise en pratique sur l'école.

Sur cette première période : Automnale du livre de Sury, projet avec l'UNICEF, ateliers autour de l'alimentation avec les Jardins d'Oasis, ateliers avec une apicultrice, sortie au planétarium, spectacles au théâtre, sortie cinéma...

Le partage de compétences entre élèves est une source de motivation et de réussite dans toutes les matières.

Sur la photo, les CE1 de Madame Tardy en concert dans les couloirs de l'école. Nous avons pu entendre, des chants en français, en anglais et avec beaucoup d'énergie et de talent.

Pour l'anglais d'ailleurs ; nous avons, encore cette année, la chance d'accueillir une assistante d'anglais qui vient d'Écosse pour sensibiliser les élèves à la culture anglo-saxonne. Sa présence est très appréciée et permet aux élèves de progresser en langue.

En éducation physique plusieurs activités sont également programmées au cours de l'année

- Piscine pour les classes de CP, CE2 et CM2
- Le programme « Savoir Rouler à vélo » pour deux classes de CM1.
- Cycle sport boule, pour les trois classes de CE2



La nouveauté de la rentrée est d'introduire dans la journée 30 minutes d'activité physique : à travers des jeux, des défis, des exercices de relaxation, etc...

Ici, les grands qui courent longtemps, longtemps, longtemps....

L'important restant que les élèves progressent et qu'ils le fassent dans les meilleures conditions.



L'été a permis aux employés communaux d'aménager des rangements dans plusieurs classes et d'effectuer des aménagements favorisant le travail ou la sécurité des élèves. Les espaces verts ont été modifiés, ils permettront dans le temps d'avoir un peu plus de verdure et donc de fraîcheur sur notre école.

Recyclage de sacs de pain de mie et de brioches

Notre école récupère les sacs plastiques de brioches, pain de mie et autres préparations boulangères. Ce projet de recyclage permet de limiter la pollution mais également de financer des projets de certaines classes.

Vous pouvez déposer vos sacs à l'école aux horaires d'ouverture du portail 8h20, 11h30, 13h20 et 16h30 ou les transmettre à l'un de nos élèves.

Pour l'école - Le directeur, Laurent Troussieux

École Saint-Joseph

*Finies les vacances,
Place à la rentrée.
Devoirs, cahiers, réveil matin...
Mais aussi les copains !*

Et oui, les copains se sont retrouvés à la rentrée de septembre. La rencontre de nouveaux élèves a aussi permis de nouvelles connaissances.

Découverte de nouvelles classes, d'un professeur, d'un nouvel emploi du temps...

Tout est source d'émerveillement en ce début d'année ! Nous adressons un petit clin d'œil à tous nos anciens élèves de CM2, partis dans divers collèges. Nous leur souhaitons une belle continuation et un bel optimisme pour leur chemin dans le monde.

Les travaux de l'été ont embelli notre école, comme les nouveaux tracés dans la cour.

De la PS au CM2, les professeurs dressent un bilan très positif de ce début d'année scolaire. Malgré la persistance de quelques contraintes liées à la Covid, le travail dans les classes est plutôt agréable. Dans une ambiance d'étude, les projets s'installent, du sport à la santé, de projets pédagogiques en projets artistiques... La chorale des élèves « les Unis-Sons de Saint-Jo » a repris un rythme de rencontre hebdomadaire, avec Ana et Marie.

Un nouveau Conseil d'Administration à l'APEL a vu l'arrivée de nouveaux parents, et une nouvelle présidente Angélique Merle. L'APEL, l'OGEC et tous les parents d'élèves nous accompagnent avec dynamisme dans la réalisation de nos projets pédagogiques.

La prochaine période va nous permettre de participer aux Automnales du livre, grâce à «Sury Vitrites des Arts et de la culture » et à la commune de Sury-le-Comtal. Et très vite, nous entrerons dans la préparation des fêtes de Noël, avec différentes manifestations.

Enfin, nous annonçons la prochaine date de la kermesse de l'école St Joseph le dimanche 2 juillet 2023, dans le parc du château.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 débutent dès le mois de novembre.



La chorale
«Les Unis-Sons de Saint-Jo»



LES ANCIENS ÉLÈVES DE SURY-LE-COMTAL

Le 15 septembre 2022, l'association est partie dans le Roannais à la découverte du château de Saint-Marcel-de-Félines puis a dégusté un excellent repas au restaurant Le Chêne à Violay et pour clôturer cette sortie a visité le musée de la Soierie et du Tissage à Bussières.

Le 13 octobre l'association a assisté à un repas spectacle au Cabaret l'Élégance de Renaison. Cette journée nous a mis des étoiles plein les yeux avec chanteuse, chanteurs et danseuses dans un show exceptionnel et des mets succulents.

Le samedi 26 novembre nous organisons un concours de belote entre sociétaires à la boule Suryquoise, inscriptions à 13h30.

Et pour terminer cette année en beauté nous nous retrouverons pour un repas festif au restaurant La Pause O' lycée Sainte-Claire le jeudi 15 décembre. Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Le bureau



L'UNRPA

L'UNRPA vous donne rendez-vous les mardis et vendredis pour des après-midi jeux.

**Nouvelle salle de rencontre au pôle associatif
Jacques Clavier - 1 c rue des grands jardins.**

Au programme cette année 2022/2023

Samedi 10 décembre : repas de Noël à la Pause ô Lycée Ste-Claire - Inscription 34 €

Mardi 17 janvier 2023 : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** à 14 h au pôle associatif Jacques Clavier, suivi du tirage des rois.

Mardi 7 mars : **LOTO** à 14 h au pôle associatif Jacques Clavier (lots en bons d'achat)

Mardi 4 avril : repas bureau à la Pause ô Lycée Ste-Claire – Après-midi jeux divers au pôle associatif Jacques Clavier.

Mardi 16 mai : **CONCOURS DE PÉTANQUE** au jardin public à Sury-le-Comtal - Repas, grillades sur place par le restaurant la Pause ô Lycée Ste-Claire (sous chapiteau).



ARTS MARTIAUX SURYQUOIS



CLÔTURE DE JUDO ET DE
SELF DEFENSE (PENCHAK SILAT)
+ d'infos 06 71 37 89 56
ou sur le site de l'AMS :
<https://www.arts-martiaux-sury42.fr/>



Un Conseil d'administration tout sourire!

Nous sommes heureux de vous présenter les nouveaux membres du conseil d'administration de l'APEL St Joseph. Cette année, 7 parents continuent leur engagement et c'est avec joie que nous accueillons 6 nouveaux parents!



Présentation de gauche à droite

Sophie DUMONT, Marie TIXIER
Leslie HUSER, Cécilie RENOAT
Anaïs MIAZGOWSKI, Chloé
TRIOULEYRE
Angélique MERLE, Marion DE ROSA
Valérie MELON, Benjamin FAURE
Marion LUCIC, Ludovic PORTE
Céline FERROTI

Nous aurons comme chaque année à cœur de soutenir les projets de l'école portés par une équipe pédagogique toujours aussi dynamique.

En cette fin d'année, de nombreux projets rythment la vie de notre association :

Les goûters de l'école, les chocolats et sapins de Noël, les ventes de crêpes de fin de période qui ont pu reprendre... D'autres manifestations sont prévues pour 2023 mais, avant de pouvoir vous en dire plus, nous pouvons d'ores et déjà partager avec vous notre joie d'organiser notre traditionnelle fête de Noël. Un peu de magie pour terminer cette année 2022.



Le Conseil d'Administration de l'Apel Saint Joseph

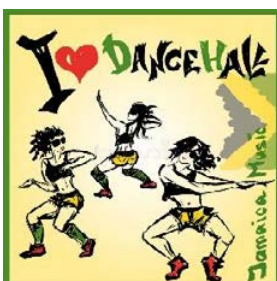



APEL ÉCOLE SAINT-JOSEPH

LE CLUB DE L'AVENIR

La saison est repartie et la vie associative retrouve un peu de vie après ces deux dernières années difficiles par les conditions sanitaires.

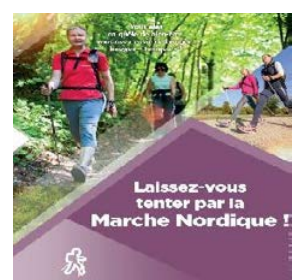
Le Club de l'Avenir est toujours diversifié dans les domaines culturels et sportifs : anglais, dessin, danse modern' jazz, hip hop, baby dance, comédie musicale, tic tac acro, pilates, musique, éveil musical, cours d'instruments, technique vocale, théâtre.



Au programme cette saison une activité nouvelle qui bouge :

le All Style : c'est de la danse urbaine basée sur des rythmes actuels. Les cours sont assurés par Élisa tous les samedis matin sur 2 groupes 6-10 ans et 11 et +. Vous aimez danser venez faire un cours et découvrir ce nouveau style.

Dans le cadre du sport santé, **la marche nordique** s'installe sous forme de petit groupe avec notre animatrice Clarisse.



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 06 95 06 92 64
clubdelavenirsury@gmail.com

LE SOU DES ÉCOLES

Ça bouge du côté du Sou des Écoles !

L'assemblée générale s'est déroulée ce 27 septembre au tout nouvel espace associatif Jacques Clavier.

L'heure était au bilan 2021-2022 pour l'équipe en place et elle n'a pas à rougir puisque les diverses manifestations organisées tout au long de l'année scolaire ont permis de distribuer plus de 9 000€ aux écoles publiques suryquoises (maternelle et primaire) !

Ce financement a permis la réalisation de nombreux projets pédagogiques.

Quoi de neuf pour l'année 2022-2023 ?

Les enfants grandissent et passent au collège. C'est aussi le moment pour les parents engagés au Sou des Écoles de laisser la place à de nouveaux arrivants.

L'assemblée a donc abouti sur le vote d'un nouveau bureau :

Aurore TRACOL en tant que présidente,
Sylvain BLANC au poste vice-président,
Caroline JUBAN au poste de trésorière,
Bastien JUBAN au poste de vice-trésorier,
Isabelle BERGER au poste de secrétaire.

A noter également l'arrivée de nouveaux membres dans le conseil d'administration et de nouveaux membres actifs pour prêter main forte lors des manifestations.

Profitez-en pour venir renforcer l'équipe !

Les idées nouvelles feront avancer l'association et surtout les projets pour les enfants.

**Plus d'informations sur nos manifestations
via le groupe Facebook**

**« Sou des écoles Sury le Comtal »
ou auprès d'Aurore au 06 09 03 20 99**

Date à retenir :

**Notre Marché de Noël* se déroulera
le dimanche 27 novembre de 10h à 18h,
exceptionnellement cette année,
à la salle des sports.**

**Sous réserve d'un nombre d'exposant suffisants*

**A ce sujet, vous êtes créateur(trice),
artisan, producteur(trice) ?**

**Nous sommes à la recherche de
nouveaux exposants
pour redynamiser
notre 8^{ème} marché de Noël !**

**Demandez le dossier d'inscription à
soudesecoles.surylecomtal@gmail.com**

06 09 03 20 99



CENTRE SOCIAL CHRISTINE BROSSIER



Au centre social, nous avons connu une rentrée 2022 exceptionnelle, avec un nombre record d'inscrits sur les activités enfance ou jeunesse comme sur celles en direction des adultes ! C'est le signe d'une forte envie, malgré les crises que nous traversons, de retisser le lien social !



Une soirée pour les parents autour des troubles du neuro- développement

De nombreux troubles peuvent affecter le développement de l'enfant et sa relation aux autres, mettant souvent les parents en grande difficulté.

Pour repérer, comprendre, et mieux accompagner ces phénomènes, le centre social organise le mardi 15 novembre à 19h une soirée d'information et de prévention sur « les troubles du neuro-développement chez l'enfant ».

De nombreux spécialistes seront présents, dont des représentants de la PMI, du Pôle TSA 42, du CHU de Saint-Etienne, du POC 42, du CAMSP, de la PILA, etc.



Une soirée précieuse pour outiller les parents et les aider à accompagner au mieux leurs enfants !

Tarif : gratuit.
Inscriptions au 04 77 30 81 45
ou accueil@centresocial-sp.fr

« Broken Sound » en concert le 26 novembre dans le cadre du Surython

Le samedi 26 novembre, le centre social s'associe au Surython en vous proposant à 20h30 un concert du duo «Broken Sound», composé de Philippe Brossier (chant, guitare, basse) et de Serge Baissac (guitare).

Revisitez le meilleur du blues et du rock au cours de cette soirée dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.



Tarif : 5 euros.

Réservation au 04 77 30 81 45
ou accueil@centresocial-sp.fr

Vivre en famille l'expérience de la danse

La danse : une merveilleuse manière de se sentir mieux dans son corps et dans sa tête ! C'est cette conviction qui sous-tend notre projet «Danses en familles» qui démarrera le 18 novembre prochain en partenariat avec l'école de danse MZ Dance.



Il ambitionne de permettre à une dizaine d'adultes de se reconnecter avec leur corps tout en partageant des moments privilégiés avec leurs enfants.

Au programme : des moments intenses, exigeants, créatifs, déconnectés des lourdeurs du quotidien et garantis sans écrans.

Ce projet innovant bénéficie du soutien financier de la CAF de la Loire et de la Fédération des centres sociaux Loire/Haute-Loire.

Renseignements : auprès du pôle Adultes / Famille au 04 77 30 81 45 ou famille@centresocial-sp.fr

Deux spectacles pour Noël !

Le centre social vous a concocté cette année deux temps forts autour de Noël...

Le mardi 13 décembre, nous convions tout d'abord les retraités de la commune au

traditionnel « Goûter de Noël des aînés », qui aura lieu à partir de 14h15 dans les locaux du centre social.

Au programme : un savoureux goûter de Noël, agrémenté de deux heures de concert avec les Naustals (chanson française et pop/rock des années 70 et 80) !

Le lendemain, mercredi 14 décembre, nous convions enfants et parents à un grand spectacle de Noël baptisé « Magie nordique de Noël » avec Laurent Pissochet.

Ambiance nordique et magique garantie ! Petits et grands pourront presque entendre les murmures du vent dans les pins enneigés ainsi que le brame des rennes du Père Noël !

Rendez-vous à 16h30 dans les locaux du centre social. Et pour ne rien gâcher, ce sera gratuit !

Inscriptions au 04 77 30 81 45 ou accueil@centresocial-sp.fr



CONTACT

Centre social Christine Brossier
131, Chemin de la Madone - 42450 Sury-le-Comtal
(à côté du groupe scolaire Simone Veil)

Tél. 04 77 30 81 45
accueil@centresocial-sp.fr
www.42surylecomtal.centres-sociaux.fr
www.facebook.com/centresocialsury

UNE REPRISE INCROYABLE POUR NOS SPICE CHEERS

PAS MOINS DE 137 ATHLÈTES SE SONT PRÉ-INSCRITS EN CE DÉBUT DE SAISON.

La période des try-out étant finie, 75 athlètes ont rejoint les teams de compétition. Ils commenceront avec un premier open, pour nos plus jeunes, en cheerleading qui se rendront à Eurodisney fouler le praticable de Mickey fin novembre.

Quand aux plus grandes, c'est en Allemagne qu'elles iront tenter leur chance.

Notre grand open
OSE Édition 2023
se prépare lui aussi avec encore des partenariats uniques en France, le succès grandissant il faut être à la hauteur pour récompenser tous les participants !

CHEERLEADING :

Niveau formation : Cindy continue son investissement au sein d'Ufolep en formant les nouveaux coaches au niveau national. Début novembre elle se rendra à Nay dans les Pyrénées-Atlantiques accompagnée de Valérie. Le staff est heureux de voir un tel investissement et surtout un tel travail fourni par une de leurs plus anciennes athlètes.

Manon B et Élisabeth deviendront co-coachs officielles en suivant les modules de formation Ufolep (level1-2-3) pour notre section concours niveau international pour notre team Electum (12 ans et plus).



Lou Anne et Faustine, quant à elles, seconderont les trainings des plus jeunes, un petit examen de connaissance a été fait en interne. Tout ceci sous la direction attentive de Lauren, head coach cheer.

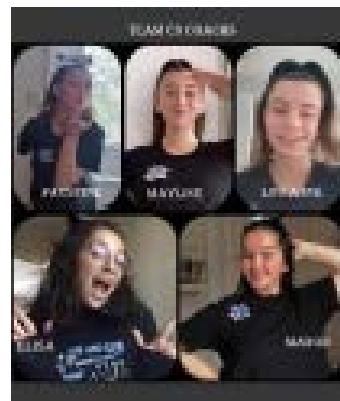
PERFORMANCE CHEER ET FREESTYLE

Nouveauté 2023, la section mini reprend avec 11 athlètes âgées de 4 à 6 ans en pompomdance.

Nos autres sections sont toujours d'actualité et le travail a repris avec ferveur pour tous.

Mayline secondera avec Lou Anne, Val, la head coach de cette catégorie pour les plus jeunes.

Les Spice Cheers assurent toujours leur « cheer'animation » au sein du basket d'Andrézieux Bouthéon. C'est encore une saison tout en cheer and dance façon Spice qui s'annonce.



LE BUREAU TIEN A REMERCIER LE STAFF CONSULTING COACHING AU COMPLET POUR SON INVESTISSEMENT ET SA BIENVUEILLANCE ENVERS TOUS NOS ATHLÈTES.

Le staff SPICE EVENTS



S.S.C. SURY SPORTING CLUB

surysportingclub.communication@outlook.fr

<https://www.facebook.com/Sury-Sporting-Club-316514892326488/>

La saison 2022-2023 a redémarré depuis mi-août et bat son plein avec un effectif d'environ 230 licencié(e)s début octobre, dont 25 dirigeant(e)s et plus d'une trentaine de féminines de U9 à seniors F, et des équipes dans toutes les catégories.

Deux sections, jeunes pousses (4 - 5 ans) «découverte Foot féminin senior» font leur apparition cette saison.

Les compétitions ont repris, dont la Coupe de France (seniors) et la Coupe Gambardella (U18) pour lesquelles nos équipes sont sorties la tête haute au 3^e tour contre de «grosses écuries» évoluant aux meilleurs niveaux régionaux.

Place aux championnats, Coupe de la Loire et plateaux pour les plus jeunes.

Un événement marquant de ce début de saison a été la remise du Label, le mercredi 21/09.

En effet après avoir obtenu le label féminin il y a deux ans, nous avons validé la saison dernière le label bronze garçon pour l'école de foot (U7 - U13).

Nous avons eu la chance d'être choisi par le District de la Loire, pour organiser une fête autour de ce magnifique sport qu'est le football avec l'aide du district, de la ligue LAURAFoot et la Fédération Française de Football.

Structure gonflable, golf foot, tennis ballon, festifoot....

Une multitude de jeux pour les jeunes garçons et filles licenciés au club.

Un grand merci aux éducateurs qui ont beaucoup œuvré pour l'obtention de ce label et cette journée, aux instances du football, à la mairie, et au Crédit Agricole sponsor de cet événement.

Outres les compétitions sportives, l'agenda du SSC pour la 1^{ère} partie de saison est bien rempli.

Après un concours de pétanque interne au club le vendredi 30/09, basé sous le signe de la convivialité, les dates suivantes sont à noter :

Matinée sponsors :
dimanche 11/12/2022

Arbre de Noël SSC :
vendredi 9/12/2022

Tournois en salle :
17-18/12/2022
et 7-8/01/2023

Soirée SSC :
samedi 28/01/2023

Le bureau du SSC :

Jean-Paul Viricelle (Psdt),
Brice Dumas (Vice-Psdt),
Claire Cutayar
(Trésorière),
Cédric Hamm (Secrétaire),
Damien Martin
(Éducateur jeunes),
Stéphane Teyssier,
Hervé Ribot,
Rémi Baudet.



SURY TOUS ENSEMBLE

Notre association comporte 3 activités :

la chorale SURY MÉLODIE - le groupe vocal SONG FOREVER
et le YOGA

CHORALE

La nouvelle cheffe de chœur s'appelle ELSA BERIOLA.

Les chorales subissent toujours des changements lorsqu'elles changent de chef (départ/arrivée).

Mais c'est très enrichissant et un réel plaisir de rencontrer de nouvelles personnes. Notre programme change forcément mais gagne en découvertes et évolue dans la pratique.

Notre chorale d'une vingtaine de chanteurs comporte 3 pupitres: soprano, alti, basse dès 11ans. Les cours ont lieu le lundi de 18h45 à 20h15 salle «Oxygène».

En plus des répétitions, notre cheffe nous envoie des fichiers audio pour répéter individuellement.

De nouveaux adhérents se sont joints à nous cette année mais nous acceptons les nouveaux adhérents à tout moment de l'année. L'accueil est chaleureux et le groupe uni, les répétitions sont conviviales dans un travail sérieux et rigoureux.

Notre concert de Noël a lieu le 10 décembre à 20h en l'Église St André de Sury. Sury Mélodie invite le groupe vocal Song Forever et la chorale de l'école St-Joseph Unis Sons.



YOGA

Le yoga se pratique dans une tenue décontractée afin de profiter au mieux de ses bienfaits.

Le yoga apporte détente, souplesse, maîtrise de soi, et bien-être.

Nous devrions tous pratiquer le yoga pour une vie meilleure sans aucun stress dans la gestion de nos émotions.

Les cours ont lieu le mardi de 19h à 20h30 salle «Oxygène» avec VIRGINIE BRUEL professeuse diplômée; le jeudi de 8h à 9h30 et/ou de 9h45 à 11h15 avec VALERIANE FAVARD professeuse diplômée.

Nos cours comportent une soixantaine d'adeptes qui peuvent bénéficier de tarifs très attractifs:

Toutes nos activités en bénéficient.

Réduction de 25% pour 2 adhésions même adresse.

Réduction de 50% pour un second cours (mardi et jeudi).

Réduction de 50% pour les étudiants et enfants.

Réduction de 15% pour l'adhésion à 2 activités.

SONG FOREVER

Un nouveau concert est en préparation pour le groupe vocal qui débute sa sixième saison.

Avec des titres très connus de la variété française et internationale, (Zazie, Goldman, Sardou, Cabrel, Aznavour, Pagny...) ce spectacle vous fera voyager dans nos belles régions et d'autres pays.

Les répétitions ont lieu le mercredi de 20h15 à 22h15 salle «Oxygène sous la responsabilité de Mireille Alvera.



SURYTHON 2022



Le week-end national du TéliTHON aura lieu les 2, 3 et 4 décembre avec comme parrain KEV ADAMS et déjà plusieurs dates sont à retenir.

Samedi 26/11 : Vente de brioches au magasin SUPER U par le CMEJ

Jeudi 1/12 : 13h30 départ groupé : marche organisée par les Marcheurs des Bords de Mare. 7/9 km - rdv place de la Poste.

Vendredi 2/12 : Soupe aux choux à la Boule Suryquoise à 18H30 - rue de la Tannerie

Samedi 3/12 :

10h départ groupé : marche organisée par les Marcheurs des Bords de Mare. 7/9 km - rdv Lycée Sainte-Claire.

12h : Repas sur place ou à emporter (en barquettes individuelles) - Lycée Sainte-Claire.

19h : Concert avec LC's et une première partie en cours de réflexion. Proposé par le CMEJ au Lycée Sainte-Claire. Entrée 3 €/pers + 15 ans.

Samedi 10/12 : Théâtre 20h30 - Lycée Sainte-Claire «BIENVENUE CHEZ LES KEUFS» - par la troupe LES GROL RIES DES AYASSES

Dimanche 11/12 : Théâtre 15h - Lycée Sainte-Claire «BIENVENUE CHEZ LES KEUFS» - par la troupe LES GROL RIES DES AYASSES

Comme chaque année nous comptons sur votre mobilisation.

Merci à tous

P. Bauza et son équipe



Toutes les personnes âgées de 18 à 65 ans peuvent être en mesure d'effectuer un don de plasma.

Sachez que parfois lorsque vous ne pouvez pas donner votre sang, vous pouvez quand même donner votre plasma.

Par exemple, certains voyages peuvent contre-indiquer le don de sang alors que le don de plasma, lui reste le plus souvent possible.

Le plasma, partie liquide du sang dans lequel sont transportés les globules blancs et rouges, les plaquettes et bien d'autres encore, sert à soigner de nombreux malades comme les grands brûlés, les hémorragies aiguës, les troubles de la coagulation et la fabrication de médicaments. Notre sang a le pouvoir de faire circuler en nous la vie, lorsqu'on le partage ses pouvoirs se multiplient.

AMICALE POUR LE DON DE SANG

Beaucoup de personnes donnent de leur temps pour partager leur sang gratuitement. Sans leur générosité rien de ce que fait l'Établissement Français du Sang (EFS) ne serait possible. C'est pourquoi nous vous attendons nombreux lors de nos journées de don de sang.

Les rendez-vous !

A BONSON : **LUNDI 19 DÉCEMBRE**
DE 9H À 12H ET DE 15H À 19H
SALLE BARBARA

A SURY : **LUNDI 13 FÉVRIER**
DE 15H À 19H
SALLE DU PÔLE FESTIF

VIE ECONOMIQUE



La municipalité souhaite promouvoir la vie économique de la commune en proposant aux commerçants, artisans de faire paraître un article les concernant. Si vous êtes intéressé vous pouvez faire parvenir votre article avec une photo pour l'agrémenter. Nous vous confirmerons la date de parution en fonction du calendrier.

Adressez vos articles au service communication :
communication@ville-surylecomtal.fr / 04 77 50 52 67

LA CANETTE

Le food truck «LA CANETTE» vous attend de 18 h à 21 h les lundis sur le parking aux abords du giratoire devant l'établissement Samse et les samedis rue de Bellevue.

Nous vous proposons des pizzas, des burgers maisons (steak de boucher et pain de boulangerie), des frites fraîches ainsi que des boissons.

Pensez à réserver au 07.66.32.25.25 pour réduire votre attente.

Suivez notre actualité sur le facebook «La Canette ».

07 66 32 25 25



Tri sélectif

Bientôt 100% des emballages et papiers dans nos bacs jaunes !

À partir du 1er janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés. Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets !

Cette barquette, ça se trie ou non ? Maman, Papa, je le mets où ?

A compter de janvier 2023, les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

Tous au tri !

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchetterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune.

C'est simple !

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et **nul besoin de les laver**.

Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place.

Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas retirié.

Avec ces extensions de consignes, plus d'excuse pour ne pas trier : visez le bac jaune !

À partir du 1^{er} janvier 2023
100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

» en vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués, même sales

EMBALLAGES EN MÉTAL 	EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES 
JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES 	EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET BARQUETTES POLYSTYRÈNE 

INTERDIT
VERRE (à apporter en point d'apport volontaire), GROS POLYSTYRÈNE ET CARTON BRUN (à apporter en déchetterie)

CITEO
Loire Forez
Un doute, une question ?
Contactez-nous :
dechets@loireforez.fr
02 47 88 10 24

TRIBUNES LIBRES

« L'ALTERNATIVE SURYQUOISE »

« Pas d'article »

Les articles publiés sur cette page sont retranscrits dans leur intégralité et ne font l'objet d'aucune modification ou correction de quelque nature que ce soit.

LISTE MAJORITAIRE

« Pas d'article »



04 77 32 11 59

**Permanence téléphonique
24h/24 - 7j/7**

9 rue Emile Reymond - **SURY-LE-COMTAL**
15 rue Emile Reymond - **ST-ROMAIN-LE-PUY**
6 avenue de la Libération - **ST-MARCELLIN-EN-FOREZ**



Sophrologue Réflexologue Thérapeute

Consultations en cabinet
06 78 46 18 45
Uniquement sur RDV



STÉPHANIE BARTOLOMEU

Thérapeute & Formatrice en Sophrologie

stephaniebartolomeu@gmail.com

sur rdv : 06 11 86 10 80
1 chemin des Chaussy - 42450 Sury-le-Comtal

La sérénité et le confort s'installent chez vous !!!



- Photovoltaïque
- Pompe à chaleur
- Poêle à granule
- Plomberie
- Climatisation
- Ventilation
- Filtration piscine

06.37.50.36.14

Naturel-energies.fr



SARL DA ROCHA
Plombier Chauffagiste

75 route de St Cyprien
42450 Sury-le-comtal
0625900563
0681801811

Travaux neufs et rénovations
Entretiens et dépannages

TAXI FOURNEL

04 77 30 86 48

SURY-LE-COMTAL

Toutes distances 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis conventionné
(aide à la marche et aux formalités administratives)

Aéroport - gare

ELECTRICITE Jean-françois Beautez GENERALE

neuf & rénovation
chauffage électrique
interphone

Tél. 04 77 30 61 17

2, allée des iris 42450 SURY LE COMTAL

TRAVAUX PUBLICS

REHABILITATION
AEP/ASAINISSEMENT
BT/MT/TELECOM
FONCAGE/GENIE CIVIL

Entreprises certifiées
ISO 9001:2015

Des Hommes, Un Savoir Faire, Une PME



- Vente et pose d'abris de piscine (sur mesure)
- Réparation, entretien et nettoyage d'abri de piscine
- Vente et pose de motorisation d'abri de piscine
- Vente et pose de pergolas toile en PVC armée rétractable (sur mesure)
- Vente et pose de pergola bioclimatique orientable et rétractable (sur mesure)
- Vente et pose de moustiquaires (sur mesure)

devis gratuit

06 12 14 31 44 / 09 51 39 85 74

contact@abrisecure-piscine.fr

www.abrisecure-piscine.fr

à SURY-LE-COMTAL



Libérer ses émotions...

... pour Vivre !

Aurore Mélusine Tracol

Praticienne Hypnose SAJECE

hypnose@auroretracol.fr

06.01.76.84.84



HYPNOSE SAJECE



www.auroretracol.fr

STOP O NUISIBLES

Destruction guêpes/frelons
Elagage d'arbres / Taille de haies



06 23 56 02 10

07 62 83 02 13

multiservicesnettoyages42@gmail.com

Amandine Barlet

Sophrologue

06 37 17 62 30

a.barlet@liberte-sens.com



247 chemin de Fontalun - 42450 Sury-le-Comtal

www.liberte-sens.com

Accompagnement pour retrouver bien-être et sérénité

Confiance en soi - Quête de sens

Gestion du stress, des peurs et des émotions

Epuisement physique et mental - Gestion des pulsions et des addictions

Préparation mentale

Spécialisation pré & post natalité



LibertéSens

Révélez votre potentiel humain

06 18 81 44 37
cesar@maison16.com / www.maison16.com



MAISON 16



BRS Plomberie
Installateur Thermique & Sanitaire

Dépannage 7j / 7

1009 Route des Chaux
42450 SURY-LE-COMTAL

06 70 38 64 58

brsplomberie@gmail.com

SURY-LE-COMTAL NOUVEAU CONCEPT

RESTAURANT **R&G** GAMBETTA

Pizzas



Pide



Tacos



Kebab



Sandwichs



Hamburgers



Salades



sur place ou à emporter

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE :
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 20€ D'ACHAT

du Mardi au Samedi de 11h30 à 15h et de 18h à 22h

le Dimanche de 18h à 22h - fermé le Lundi

BROUILLOUX MÉTALLERIE

Acier - Inox - Alu

Fabrication et pose de portails, gardes-corps, toutes structures métalliques...

06 68 36 80 78

s.brouilloux@laposte.net

251, route des Monts
42450 Sury-le-Comtal



GARAGE **EXPERT**
DOUTRE

04 77 30 67 07
garagedoutre@hotmail.com

Réparations et entretiens automobiles
toutes marques

129 rue du 11 novembre
42450 SURY-LE-COMTAL



SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73
OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30



Netto
Sury-le-Comtal

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30

LE DIMANCHE MATIN
DE 9H00 À 12H30



04 77 37 98 68

www.netto.fr



24H/24H



amazon
locker



Pharmacie

Michel Aubert
Artisan



Electricité
générale

Installation électricité neuve,
rénovation, dépannage
Installation interphone,
motorisation de portail

michelaubert52@sfr.fr

06 85 66 33 08

86 Ch. de l'Ancienne Fontaine - 42450 SURY-LE-COMTAL



GARAGE BARCET

Station service ELAN 24h/24 - Carburant additive
Carte Total GR accepté - Lavage véhicules 24h/24



04 77 30 81 21

SURY-LE-COMTAL



Vente Voitures Neuves et Occasions toutes marques
Echange ou réparation de pare-brise
Réparations toutes marques

VENDU PAR **effiCity**
.com



MARLYNE
ERBELDING
CONSULTANT INDÉPENDANT

06 38 44 21 93

EXPERTE À SURY-LE-COMTAL



Mathieu Pouilly

Votre conseiller immobilier Suryquois

Un projet immobilier ?

Je suis à votre disposition !

☎ 06 77 82 77 01
✉ mpouilly@agence-jaspe.fr

**ESTIMATION
GRATUITE**



EURL DAMIEN MARTIN Plomberie - Chauffage

7 Bd Jean Moulin
42 450 Sury Le Comtal
Tél. 06.19.15.62.02
damien.martin42@gmail.com



04 77 30 88 29
www.potelorain.fr

MAISONS PARTICULIÈRES
BÂTIMENTS COLLECTIFS
ENDUIT DE FAÇADES
RÉNOVATION D'HABITAT

L'Entreprise de vos Projets

Brugas

AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25